

Montréal, le 6 août 2025

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**OBJET : Demande d'approbation des critères d'évaluation des soumissions de l'appel d'offres pour un bloc de 300 MW d'approvisionnement en énergie solaire photovoltaïque (A/O 2025 01)
Dossier R-4298-2025**

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de la lettre de la FCEI en date du 4 août 2025 contestant certaines des réponses d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution (le Distributeur) à ses demandes de renseignements (DDR).

Conformément à la décision D-2025-070, la Régie convoque une audience sur cette contestation **le lundi 11 août 2025 à compter de 9 h dans ses locaux à Montréal.**

Dans l'éventualité où le Distributeur optait de compléter la réponse contestée à la satisfaction de la FCEI et que cet intervenant en avise la Régie **d'ici vendredi le 8 août 2025 à 12h00**, l'audience sera annulée.

La Régie demande au Distributeur de prévoir la présence de témoins en mesure de compléter, le cas échéant, la preuve requise lors de cette audience.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/cl